

## **PV de l'Assemblée générale de l'Association des parents de Clair-Vivre du 23 octobre 2006**

---

### Présents:

- Membres du CA sortant: Serge Fovel, Sandrine Hallet, Pascale Paternotte, Claude Schmidt, Anne Toussaint, Catherine Zola
- Membres de l'AP: Daniel Apelbaum, Marc Charlier, Christophe Content, Edith Gouverneur, Claire Jaumain, Marcel Kesteloot, Florence Laloy, Geneviève Laloy, Patricia Melotte, Jasmine Petry, Sabine Stolz, Marie-Eve Toussaint, Kamana-Welars, Saeed Amigh.

### 1. Introduction

Tour de table de présentation.

Sandrine Hallet est désignée secrétaire de séance.

### 2. Ordre du jour

L'ordre du jour prévoit: Rapport d'activités: présentation et discussion; Approbation des comptes; Projets: présentation et discussion; élection du Conseil d'Administration (CA) et d'un commissaire aux comptes; Divers.

Aucun divers n'est ajouté.

### 3. Rapport d'activités

Pascale Paternotte (PP) présente le rapport d'activités du CA et des Groupes de travail. Ce rapport moral a été discuté pendant sa présentation.

>> Ce rapport est présenté dans un document à part (ci-joint), intitulé: « Rapport d'activités 2005-2006 de l'AP »

### 4. Projets: présentation et discussion

Différents projets pour l'année à venir sont présentés aux membres.

- **Feuille de chou:** un projet journal de l'AP est en gestation. Il viserait une communication régulière sur les préoccupations, les travaux en cours, les nouveaux décrets éventuels... Il est toujours au stade de réflexion, mais devrait être pris en main par le nouveau GT « Communication » (à créer) et si tout va bien dans les trois mois un N°0 devrait paraître.
- **Soirée thématique:** il s'agirait de poursuivre le cycle de conférences-débats sur des thématiques importantes pour l'école fondamentale entamé l'an dernier.
- **Réflexion sur la pédagogie:** Cette idée de réflexion part du constat d'un glissement, un éloignement de la pédagogie Freinet et du fait que, peut-être, moins de parents choisissent Clair-Vivre (CV) pour sa pédagogie. Par ailleurs, des parents s'inquiètent beaucoup plus, en particulier en 6e par rapport au CEB (Certificat d'études de base), constatant des difficultés d'adaptation de certains élèves lors de leur passage en secondaire (ceci étant cependant apparemment concentré sur certaines écoles, comme Jean Absil). Cette problématique mériterait donc d'être retravaillée avec parents, enseignants, direction...

### Débat

- G. Laloy rappelle la tentative du GT Pédagogie d'organiser une soirée-conférence sur la pédagogie Freinet et le travail par cycle, en collaboration avec la direction et les enseignants. La directrice, bien qu'un peu résistante, n'a cependant pas dit non; elle a proposé d'intervenir elle-même ou d'inviter un intervenant extérieur; elle a également précisé son souhait d'une conception collective, afin que les profs se sentent plus en confiance. Le GT s'est malheureusement étioilé pour se réduire à 2 personnes, et le projet n'a pas abouti. Ceci a cependant été en partie compensé par le lancement par le CA des lundis de CV, dont le premier thème, le néerlandais, était peut-être un sujet moins délicat pour les instituteurs.

- PP rapporte qu'au dernier Conseil de participation (CP), on a parlé du manque de synthèse ressenti entre les pédagogies appliquées à l'école. Mme Jansen a accepté le débat.

- Saeed rapporte que cette année une dizaine de familles ont quitté l'école, estimant qu'elle ne pratiquait pas la pédagogie Freinet. En effet, tous les deux ans, chaque parent a le stress de se demander si l'institut de son enfant « sera Freinet » ou pas. Saeed craint que CV suive la voie de l'Ecole Nouvelle de Saint-Josse.

- Sabine relève par ailleurs que beaucoup de parents sont contents que des instit ne « soient pas Freinet ».

> Il semble donc utile d'organiser une réunion pour signaler la volonté des parents. Mais on ne sent pas de la part de la direction et de l'équipe un soutien massif à ce projet. Attention cependant à ne pas culpabiliser les parents du quartier qui choisissent CV simplement car l'école est proche de chez eux.

- Saeed a le sentiment que l'AP n'est pas un partenaire.

> Le CA tient à préciser qu'il n'y a pas de conflit entre l'AP et les enseignants, mais sans doute un manque de

contacts.

PP précise aussi que l'AP n'a pas comme interlocuteur chaque enseignant en particulier; ce n'est pas le rôle de l'AP d'intervenir dans un conflit entre un parent et un prof; le canal, c'est la direction. Dès lors, quand l'AP va à la Concertation, c'est pour toucher tout le monde.

Une petite partie des activités de l'AP est à tendance conflictuelle (ce qui touche au domaine d'action des enseignants, comme p.ex. le néerlandais) mais le gros de nos activités ne l'est pas. Les choses évoluent d'ailleurs positivement: Mme Jansen a remercié l'AP pour ses activités.

- Marcel met cependant en garde par rapport à l'impression agressive, rentre-dedans, que donne l'AP, qui donne l'impression qu'elle est là pour faire la gueguerre aux profs, pour se mettre contre la direction. Cela est peut-être dû à la façon dont l'AP explique les choses (p.ex. présenter tout de suite les problèmes, dès la 1e réunion d'info), qui fait d'ailleurs fuir certains parents! Il vaudrait mieux moins noircir le tableau...
  - Pour Daniel, nos questionnements sèment le doute, sont insécurisants, remettent en question... ce qui peut faire fuir.
  - Florence Laloy tient cependant à souligner le côté positif de l'AP: on est là en tant que parents qui veulent que ça aille mieux.
  - Geneviève estime qu'on parle beaucoup du passé et suggère pour les prochaines AG de synthétiser les réalisations du CA et des GT (et p.ex. les synthétiser et donner un document en réunion) et de laisser plus de place au projets. Cela permet d'être dans une dynamique plus positive.
  - PP rappelle aussi que les enfants sont heureux ici, comme le confirme les actual parents qui sont d'anciens élèves de CV.
  - G. Laloy suggère d'être des parents « éveillés »; l'aspect « groupe de pression » ne peut être qu'une des multiples facettes, variables selon le moment.
  - Pour Claude Schmidt, les parents doivent cependant avoir leur place, dans un esprit de collaboration.
- **Convivialité:** l'AP a le projet d'aller vers plus de convivialité, e.a. pour la prochaine fête scolaire: objectif de la fête? (Pour les enfants? Pour récolter des sous pour l'AP?,...), comment?...
- **Débat sur le fonctionnement de l'AP:**
- Saeed suggère de prolonger le mandat du CA, à 2 ans p.ex. [il est actuellement d'un an, renouvelable].
- > Le CA précise que cela nécessiterait une modification des statuts. Il est souligné que si cela aurait l'avantage de moins perdre de temps en AG, cela aurait pour certain l'inconvénient d'un engagement plus long.
- Saeed questionne sur l'opportunité d'une participation des enseignants à l'AG.
- > PP n'est pas certaine que cela soit sain; l'AG est un temps pour discuter entre nous. Le groupe AP peut aussi tempérer les réactions de certains parents. Il est vrai que dans certaines écoles, la direction assiste à une partie de l'AG, mais la réunion change alors d'objet.

## 5. Approbation des comptes

P. Paternotte, la présidente sortante, a oublié les copies du document récapitulatif des comptes chez elle et s'en excuse. Elle présente donc brièvement ceux-ci oralement.

Le document définitif sera joint au PV de l'AG, mais les comptes devront être approuvés (sur base du document) lors d'une prochaine AG.

### **Commentaires de la présidente sur les comptes**

En tant qu'asbl, on peut faire un simple compte recettes/dépenses. En gros, l'AP n'a qu'une seule rentrée récurrente: le bénéfice de la fête d'école. Depuis quelques années, l'AP a aussi des rentrées sous forme de subsides « mobilité ». Quant aux dépenses, elle comportent une partie fixe (hébergement site web, cotisation FAPEO...) et une partie variable.

L'AP n'a pas de caisse, uniquement un compte en banque; tout mouvement est donc clair.

- Mobilité: l'AP fait des avances pour les grosses dépenses avant réception des subsides (qui ont toujours du retard et présentent en outre un décalage année civile/année scolaire). Le GT mobilité s'arrange pour être à l'équilibre: si léger bonus, il va à l'AP, si léger déficit, il est épongé par l'AP. Le montant des recettes indiqué comprend des recettes antérieures (réinvesties en mobilité).
  - Saint-Nicolas: comprend l'achat de l'appareil photo digital pour l'école.
  - Sites web: un peu plus de dépenses cette année car changement de fournisseur et donc chevauchement d'abonnements. Pour que l'école ne paie pas 2 fois cette année (2 noms de domaine), l'AP a pris en charge les 2 cette fois. Mais l'abonnement étant passé de 300€ à 60€, cela apportera de futures économies.
  - Fête d'école: bénéfice de la fête 2005 = 1482,94€.
- Au total, les comptes présentent donc un très léger déficit de 206 €. Celui-ci est compensé par les recettes des années précédentes. L'aspect positif est qu'on fait quelque chose de cet argent, on ne thésaurise pas.

### **Débats**

- Florence propose de réfléchir à la question récurrente (?) des profs de pouvoir bénéficier de l'argent de la fête. L'AP pourrait organiser d'autres choses pour avoir de l'argent.
- Daniel conteste certains remboursements, ce qui est contesté par Pascale. Une réunion est prévue très

prochainement entre Daniel, PP et le/la trésorier(e) pour clarifier les comptes et le fonctionnement, et aménager ce dernier.

- PP ne changerait pas cela mais propose une réflexion sur l'objectif de la fête et de creuser la motivation des parents.

## 6. Election du Conseil d'administration (CA)

Pour rappel, les statuts prévoient minimum 3 et maximum 7 administrateurs. Seront élus, les 7 candidats ayant le plus de voix et ayant plus de 50% des voix émises. Le CA élu se partage les tâches (président, vice-président, trésorier, secrétaire).

Par ailleurs, un Commissaire aux comptes doit aussi être désigné.

Chaque membre ne peut disposer que de maximum 1 procuration.

Patricia Melotte est candidate **commissaire aux comptes**

> Elle est élue.

Les candidats **administrateurs** sont: Saeed Amigh, Marc Charlier, Sandrine Hallet (admin. sortante), Geneviève Laloy, Claude Schmidt (admin. sortant), Sabine Stolz, Anne Toussaint (admin. sortante), Catherine Zola (admin. sortante).

> Marc Charlier, Sandrine Hallet, Geneviève Laloy, Claude Schmidt, Sabine Stolz, Anne Toussaint, Catherine Zola ayant obtenu les 7 meilleurs scores, sont élus administrateurs. Saeed n'est pas élu.

Pascale Paternotte, présidente sortante, et « parent-sortant » (sa fille venant d'entrer en secondaire) fait un petit discours d'adieu. Elle rappelle que si les discussions sont parfois vives, on s'entend tous bien et on est passionnés – même si parfois moins passionnants. Elle souligne l'ouverture de Clair-Vivre, école tolérante et sans racisme, du savoir-être ensemble. Elle ajoute qu'elle aussi a été très marquée par ses années [de parent] à Clair-Vivre, et souhaite à tous d'en profiter.

## 7. Suite

Une deuxième AG devra avoir lieu (p.ex. en janvier 2007) pour approuver les comptes.

Il est par ailleurs suggéré d'organiser une réunion groupées des différents GT, afin de favoriser la communication entre eux.